le franco albertain

Mercredi, le 19 juillet 1972. Volume 5. Numéro 35. 15c.



Démission de Guy Duchesne

M. Guy Duchesne quittera le SAS le 15 août. Il a accepté un poste au Manitoba comme agent de développement social. Son départ entraînera peut-être une réorientation du Service d'animation sociale.

voir pages 5 et 6

Une solution au problème des indiens

voir page 5

Décès de Rodolphe Laplante

"Nous ferons notre devoir indépendamment de ce que l'on pourra dire et faire. L'heure est trop grave et notre temps trop précieux pour le perdre dans les méandres de discussions oiseuses."



Rodolphe Laplante

C'est ainsi que se terminait l'éditorial de feu Rodolphe Laplante dans le premier numéro de la Survivance, le 16 novembre 1928. Ceux qui l'ont connu se rappellent de lui comme d'un lutteur, come d'un homme juste, fier de sa langue et de sa foi. Il aimait l'Ouest canadien, il aimait les gens de ce pays.

Cette semaine, en page 4 de votre journal, vous pourrez lire l'éditorial de M. Maurice Lavallée ami et successeur de M. Laplante à la rédaction de la Survivance.

Editorial page 4

Un nouveau départ

La communauté française d'Edmonton a célébré dans la joie, vendredi 14 juillet, leur fête nationale. C'est à l'hôtel Riviera que le tout s'est déroulé. Environ 150 personnes s'y étaient données rendez-vous.

Plus tôt, une quarantaine de personnes assistèrent au vin d'honneur offert par le Consul de France à Edmonton qui, incidemment, quittera l'Alberta pour occuper un poste similaire en Autriche.

Pour revenir au Bal du 14 juillet, voici les impressions de notre chroniqueur B.J. Tremblay qui a particulièrement goûté cette soirée.

" On y a célébré le 14 juillet, comme si c'était une fête internationale.

Avant d'y entrer, on se croit Canadien-français, Belge, Indien, Indo-chinois, etc. etc., puis, la salle c'est un petit coin de la France: on est tous Français; c'est le bistro des nations, tel que l'aurait voulu l'Alliance.

L'orchestre, qu'il a fallu importer de St-Paul, avait son chansonnier important de son son français, et des instruments cadencés aux rythmes dansants, sautillants et pétillants.

Le vin y abreuvait nos sillons, le sang ne coulait que dans nos veines: devenus Français tout pur, on a su faire durer ça, "l'entre deux verres", jusqu'à l'heure où ménétriers et ménestrels emboîtent flûtes et tambours, et le pas du départ, hélas!

D'autres, le reste, imbus de gloire mousseuse, continuent à s'échanger chants français, et canadiens, toujours.

Allons, mes gens de la Patrie, le Jour de Gloire est dépassé: ce n'est qu'un au revoir et non un adieu! "

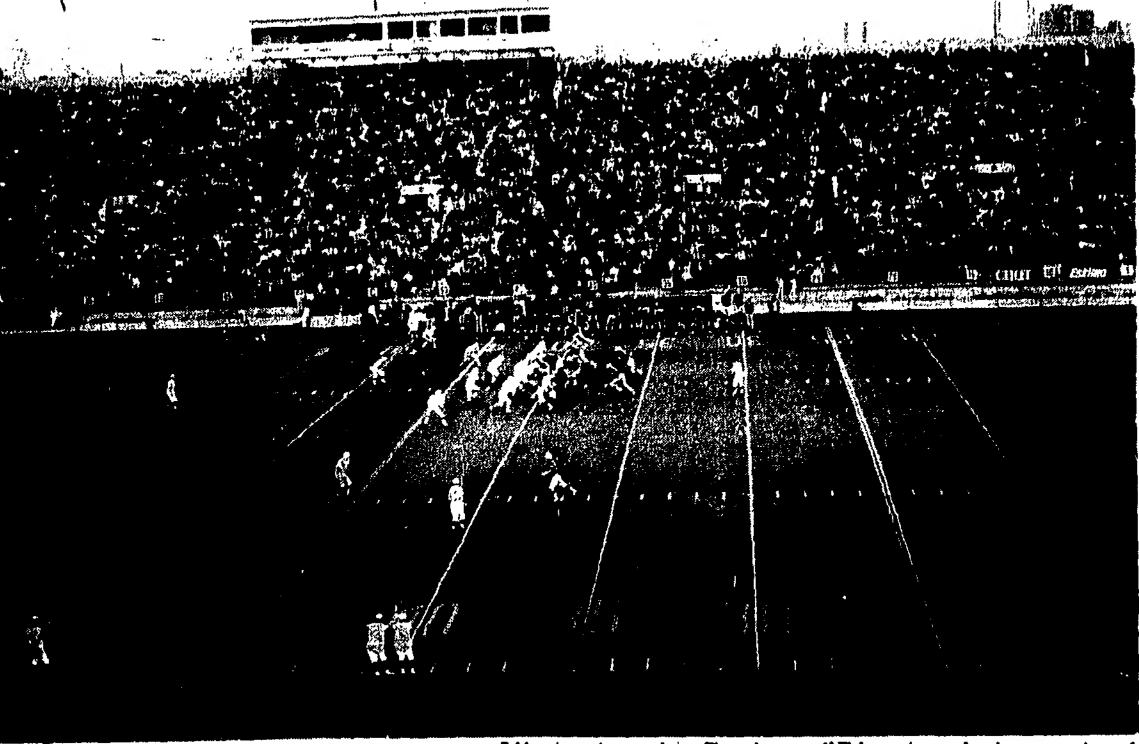
B.J. Tremblay

reportage photographique en page 8

Enquête jeunesse

"Le français c'est notre hang-up"

voir page 15



Les Esquimos:

L'instructeur des Esquimos d'Edmonton n'a impressionné personne en n'envoyant pas sur le terrain, lors de la joute hors-concours, ses recrues. Il a opté pour son équipe régulière. Le résultat de sa décision: un échec. Voir page 16.

pot-pour-rire pas-pour-rire

avec B.J. Tremblay

Il y a divorce, et...divorce!

L'agence-détective Pinkerton, qui a fait sa gloire à ramasser Jesse James, ainsi que les frères Dalton, s'est gagnée le contrat d'assistance à la Gendarmerie royale, en matière de sûreté nationale.

Cette sorte d'agence est exercée dans le zyeutage au travers les serrures de porte et dans le montage des preuves d'adultère, pour l'obtention d'un divorce.

Elle aurait peut-être mieux servi la cause du Parti Québecois qui veut divorcer le Québec du Canada.

La femme, et sa libération

"Lib", ce mouvement de la femme pour sa libération manque toujours le point, quand il s'en prend au mariage.

Ces dames ont oublié que le mariage, c'est une libération double:
- La fille est contente de se libérer de ses parents.
- Les parents sont libérés de la fille, contents ou non,

et c'est ainsi que ça recommence la romance, en plaisance et sans blague.

"J'attendrai, le jour et la nuit, j'attendrai...

Il y a près de quinze ans, la chanson de Lucille Starr, "Quand le soleil dit bonjour aux montagnes.....", faisait le palmarès des discothèques, au Québec, quand j'y étais L'an dernier, seulement, elle faisait fureur ici, dans les discothèques anglaises.

Malgré les facilités modernes d'échange et de communication, Edmonton se trouve toujours le dernier endroit à bénéficier des friandises d'ailleurs.

Je lis dans Maclean's que les grands mongols du cinéma canadien (il faut maintenant dire Cinémathèque Québecoise!) au Québec, on n'aime pas se faire voir en dehors de cette province: ce serait de la "traîtrise" que de voir ça filmé en anglais.

Claude Jutra aurait dit de Mon Oncle Antoine:" son succès dans le Canada anglais m'a grandement dérangé"!

La même chose se dit de "Les Mâles" de Gilles Cartes, mettant en vedette Andrée Pelletier, film qui aurait été mis en circulation sur les écrans du Québec, il y a déjà 18 mois de cela, et qui obtient maintenant un bon succès à Toronto.

Je cherche la raison pour laquelle on ne pourrait faire circuler la version française de ces films, parmi nous, les C.-F. du reste du Canada français, en instituant un réseau national de distribution au travers le Canada.

Ici, il y a maintenant Toutimage, et le Centre Culturel, qui pourrait peut-être nous renseigner à ce sujet, ou même y voir.

Si on ne se fait connaître d'eux, au Québec, le fait français dans le reste du Canada français, ne sera jamais reconnu.

L'agriculture en Alberta

Perspectives d'été 1972

Les perspectives d'été 1972 ont été élaborées dans le cadre du programme d'information visant à renseigner à intervalles réguliers le monde agricole sur la situation de l'offre, de la demande et des prix pour les principales denrées agricoles.

Bon nombre de décisions relatives à la production (en ce qui a trait, en particulier, aux mises en culture) ayant déjà été prises, le présent rapport donne des perspectives générales de marché en insistant sur les prix.

Ces analyses sont basées sur les données disponibles au 15 juin 1972.

Elles comportent aussi une évaluation du revenu agricole pour 1972 et, pour la première fois, un aperçu des prix alimentaires de détail.

Le présent rapport est l'un de ceux préparés régulièrement par la Section d'information sur les marchés du ministère de l'Agriculture du Canada.

BLE

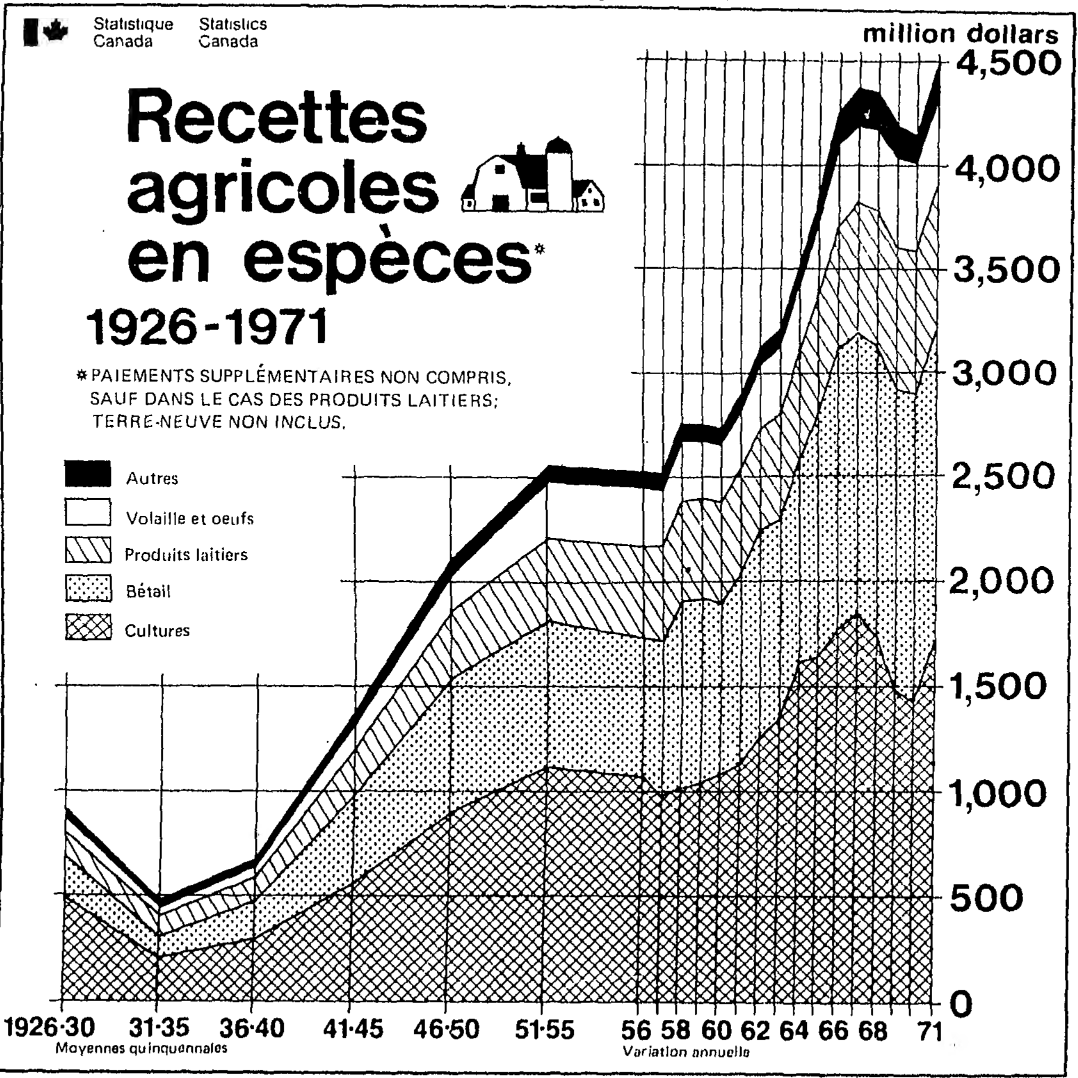
Résumé: En 1972-73, les exportations mondiales devraient être légèrement en hausse par rapport à celles de 1971-72. Les exportations canadiennes totales de blé et de farine dépasseront vraisemblablement 500 millions de boisseaux en 1971-72 et devraient atteindre au moins 450 millions de boisseaux en 1972-73. Les variations de prix demeurent incertaines au cours des 6 prochains mois.

De juillet 1971 à mars 1972, le commerce mondial de blé, soit 33.58 millions de tonnes métriques (TM), a diminué de 1.82 million de TM par rapport à l'année précédente. En 1972-73 même si les données accessibles sont encore incomplètes, on prévoit que le volume des exportations mondiales augmentera comparativement à celui de 1971-72.

Toutefois, la situation d'ensemble de l'offre et de la demande est telle que les variations du prix du blé sur le marché mondial sont aléatoires pour les 6 prochains mois.

A ce jour, les exportations canadiennes sont supérieures de 2.1 millions de TM à celles de l'année précédente, alors que celles de tous les autres principaux pays exportateurs ont connu une baisse considérable.

Au Canada, les exportations de blé outre-mer se sont élevées à 333 millions de boisseaux durant la campagne se terminant le 31 mai, comparativement à 273 millions à la même date en 1971. A la fin d'avril, 19 millions de boisseaux supplémentaires avaient été expédiées sous forme de farine, volume légèrement supérieur à celui de l'an dernier.



Recettes agricoles

Statistique Canada annonce que les recettes agricoles en espèces au Canada, qui chaque année depuis 1967 avaient légèrement diminué, ont recommencé à augmenter l'an dernier pour atteindre un sommet sans précédent de 4,495 millions de dollars. Le graphique ci-dessus indique les recettes agricoles en espèces sur une période de 45 années.

En 1971, les recettes en espèces ont été presque dix fois plus élevées que celles des années de la crise économique, de 1931-35, qui figurent au point le plus bas sur le diagramme. Au cours de la même période, les recettes provenant des cultures se sont multipliées par huit, celles des produits laitiers par sept et demi, celles de la volaille et des oeufs par dix et celles du bétail par 14.7.

La forte augmentation des recettes provenant du bétail a été cause de la variation importante du produit "mélange". Au cours des années de crise le bétail n'a produit que 21.9% des recettes contre 33.6% en 1971. Pendant la période 1931-35, les cultures sont intervenues pour 43.7% des recettes agricoles et, l'an dernier, pour seulement 38%. Les recettes des produits laitiers ont représenté 20.5% des recettes pour la prériode 1931-35 contre 15.6% l'an dernier. Pour ce qui est de la volaille et des oeufs, la proportion a été à peu près la même, soit de 8.9% en 1931-35 et de 9.1% en 1971.

La province en bref

Le secondaire St-Jean ferme ses portes sans tambour ni trompette

Un ralliement monstre prévu pour l'automne

Le secondaire du Collège St-Jean est maintenant chose du passé. Voici en quels termes l'organe officiel du Collège, "Le SAINT-JEAN" soulignait cet événement et proposait pour l'automne, dans son édition de juillet, un rally monstre.

C'est évidemment une autre page de l'histoire du Collège St-Jean qui tourne. Ou un autre chapitre qui se termine. Au moment où vous recevrez votre SAINT-JEAN de juillet, le secondaire du Collège Saint-Jean sera une chose du passé. Les élèves sont présentement à écrire leurs derniers examens, et dans leur temps libre, ils donnent un coup de main au principal et aux professeurs pour mettre dans des caisses les manuels et tout le matériel qui appartient à la Commission Scolaire des Ecoles Séparées. Dans quelques semaines, tout sera déménagé dans la nouvelle école Picard, située à quelques rues du Collège.

Si tout se passe d'une façon très prosaïque (comme la plupart des déménagements), on ne peut quand même pas s'empêcher de ressentir quelque chose au fond du coeur quand on songe aux quelque 60 années durant lesquelles s'est dispensée au Collège Saint-Jean une éducation secondaire en français; quand on songe aux centaines d'élèves venus de partout qui ont passé ici un plus ou moins grand nombre d'années; quand on songe aux nombreux Oblats qui ont consacré leur vie entière ou une partie de leur vie à donner aux élèves ce qu'il y avait de mieux en eux-mêmes.

Avec la fermeture du secondaire, il faut bien le reconnaître, il y a tout un vocabulaire que la nouvelle génération ignorera parce que la réalité correspondant à ces mots maintenant archaïques n'existe déjà plus. Allez donc parler à un jeune aujourd'hui de "préfet de discipline", de "versification" ou de "belles-lettres", d' "ablatif absolu", de "gérondif", d' "heure sainte", de "direction spirituelle"... Même le mot "coin" n'aura jamais pour lui la même signification qu'il a eue au Collège depuis 1911. "J'peux-tu aller au coin?", mais ça voulait tout dire!

Et avec tout ça, cette nouvelle génération ne saura jamais ce que ça veut dire que d'être "canné" pendant deux semaines (même pour les Jeunesses Musicales...), elle ne saura jamais ce que c'est que de "copier du dictionnaire" (du mot idiot à imbécile inclusivement); elle ne pourra jamais comprendre ce que c'est qu'une "retenue obligatoire"; elle ne saura pas ce que c'est que choisir entre la messe de 11h.30 avant le diner et une demi-heure d'étude surveillée. Les jeunes d'aujourd'hui ignorent les défis formidables qu'ont connus les anciens quand ils sortaient après le souper "sans permission" ou qu'ils allaient griller une cigarette illicite derrière le jeu de balle-au-mur, et que pendant l'étude du soir, ils recevaient un petit billet du Préfet de Discipline qui les conviait à sa chambre... Racontez-leur les exploits d'un Père Campbell "private eye" ou les punitions savantes d'un Père Champagne; ils vous répondront que c'est de la légende!

L'école secondaire du Collège Saint-Jean ferme ses portes. C'est comme fermer un vieux registre aux coins salis et usés, un vieux registre rempli de noms d'élèves, d'Oblats, de professeurs laics, un vieux registre rempli d'anecdotes; mais aussi un vieux registre qui sent "à plein" le dévouement, le souci constant d'éduquer, de communiquer savoir et culture.

Si l'événement passe plutôt inaperçu présentement, pourquoi à l'automne, n'aurions-nous pas une rencontre de tonnerre qui réunirait le plus grand nombre possible d'anciens professeurs et d'anciens élèves? Une de ces rencontres qui nous permettrait de revivre tous ces bons souvenirs (et les mauvais aussi... s'il y en a) et de communiquer officiellement et publiquement notre reconnaissance à nos anciens éducateurs?

Voilà. L'idée est lancée! Et vous en entendrez parler d'ici là.

A Legal

Le 29 juillet, c'est fête au village






Les candidates au titre de "Mlle Fête au Village"

C'est le 29 et 30 juillet que se tiendra à Legal la FETE AU VILLAGE. Cette manifestation est devenue une tradition dans ce village situé à une vingtaine de milles d'Edmonton.

Cette année, comme par le passé, plusieurs manifestations sont prévues. Le 29 juillet, on pourra déguster de délicieuses crêpes à la canadienne, il y aura la parade et finalement l'événement le plus important de la journée, soit à 7h.30, le couronnement de la reine, Mlle Fête au Village. Le tout sera suivi du Cabaret. Dimanche le 30 juillet, deux événements à ne pas manquer: le derby de démolition de vieilles voitures et les finales du tounoi de baseball. En soirée, Mlle Paulette Pariseau, jeune interprète de Beaumont et Johnny Forrest, donneront un spectacle à ne pas manquer. Au programme de cette soirée, il y aura aussi un ventriloque et un magicien.

On m'avait dit que cette Fête au Village est une manifestation canadienne-française. Il fallait le savoir car à la vue des affiches annonçant la Fête, qui sont pratiquement qu'unilingues anglaises, on ne le croirait pas.

Quoi qu'il en soit, les 29 et 30 juillet, c'est Fête au Village de Legal. Quant à la langue qui y sera majoritairement parlée, ne nous faisons pas d'illusions.

A CALGARY

Mariages

Le 24 juin, M. Jean-Paul Ollivier de Calgary unissait sa destinée à Mlle Joanne Wasylin. La bénédiction nuptiale et la Messe furent célébrées par le Père Goutier, o.m.i. en l'église Ste-Famille à 4h.30.

Au son d'une marche nuptiale jouée par M. Gaetan Cormier, la mariée entra à l'église ravissante dans sa belle robe blanche, sa jupe bouffante avec une longue traîne, un corsage ajusté avec encolure bordée de pierres, et manches longues se terminant en pointe de lis et son voile long surmonté d'un diadème et orné de pierres. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Marie-Anne Ollivier et Diane Binkly portaient des robes rose à corsage blanc. Messieurs Edward Hamonic et Jocelyn Caron agissaient comme garçons d'honneur.

Il y eut réception à la salle paroissiale. Un succulent souper fut servi à 48 invités.

Parmi les invités, on remarquait Mme Marie Jézéquel, grand'mère et marraine de Jean-Paul, venue de Louargat, France et Mlle Marie Françoise Jézéquel venue du nord de la Bretagne également. M. Jean Mowar et sa famille d'Edmonton ainsi qu'une bonne vieille amie de St-Brieux, Sask., Mme Louise Migadel. Nos jeunes époux quittèrent après la soirée pour leur voyage de noces aux Etats-Unis. Ils résideront à Calgary.

Samedi, le 8 juillet, M. Jocelyn Caron de Calgary et Mlle Diane Binkley s'unissaient par le lien sacré du mariage à l'église St-Dominique de Hudson-Bay, Sask.

Parmi les invités venus de loin, on remarquait le père de Jocelyn, M. Raoul Caron, son frère, Richard et sa soeur Diane tous de Rivière-du-Loup, P.Q.

Jocelyn et Diane résideront à Calgary.

Naissance

M. et Mme John Tate sont les heureux parents d'un fils, Jason Alexander, né à l'hôpital Grace le 19 juin. Nos félicitations.

En visite

M. et Mme Albert Gagnon sont partis à Montréal pour une vacance de 3 semaines.

M. et Mme Laurent Dion et leur famille sont en vacances à Vancouver, ainsi que M. et Mme Paul Laroque et leur famille.

EDITORIAL

In memoriam Feu Rodolphe Laplante

C'est avec un vif regret que nous avons appris le récent décès de monsieur Rodolphe Laplante, premier rédacteur en chef de La Survivance, journal fondé à l'automne de 1928.

Nous gardons le souvenir d'un homme dont le dynamisme et le courage et sa foi dans la survie du groupe francophone de l'Alberta ont été quelques unes des riches qualités personnelles du cher disparu.

En dépit de difficultés matérielles apparemment quasi insurmontables et grâce à l'appui moral de chefs de file de l'époque, M. Laplante fut la cheville ouvrière de la fondation de La Survivance qui remplaça l'Union, un journal où M. Laplante travailla pendant quelques mois.

Les anciens et premiers abonnés et lecteurs de La Survivance n'oublieront jamais la haute tenue littéraire et journalistique du journal rédigé par M. Laplante. Il lui a donné un élan tel que même après son départ La Survivance a gardé pendant de bien nombreuses années la fidélité de ses lecteurs. Il lui avait imprimé un caractère bien personnel. Ses éditoriaux reflétaient son esprit de combativité, son désir de réveiller les énergies endormies, de fustiger l'indifférence des uns ou la lâcheté des autres.

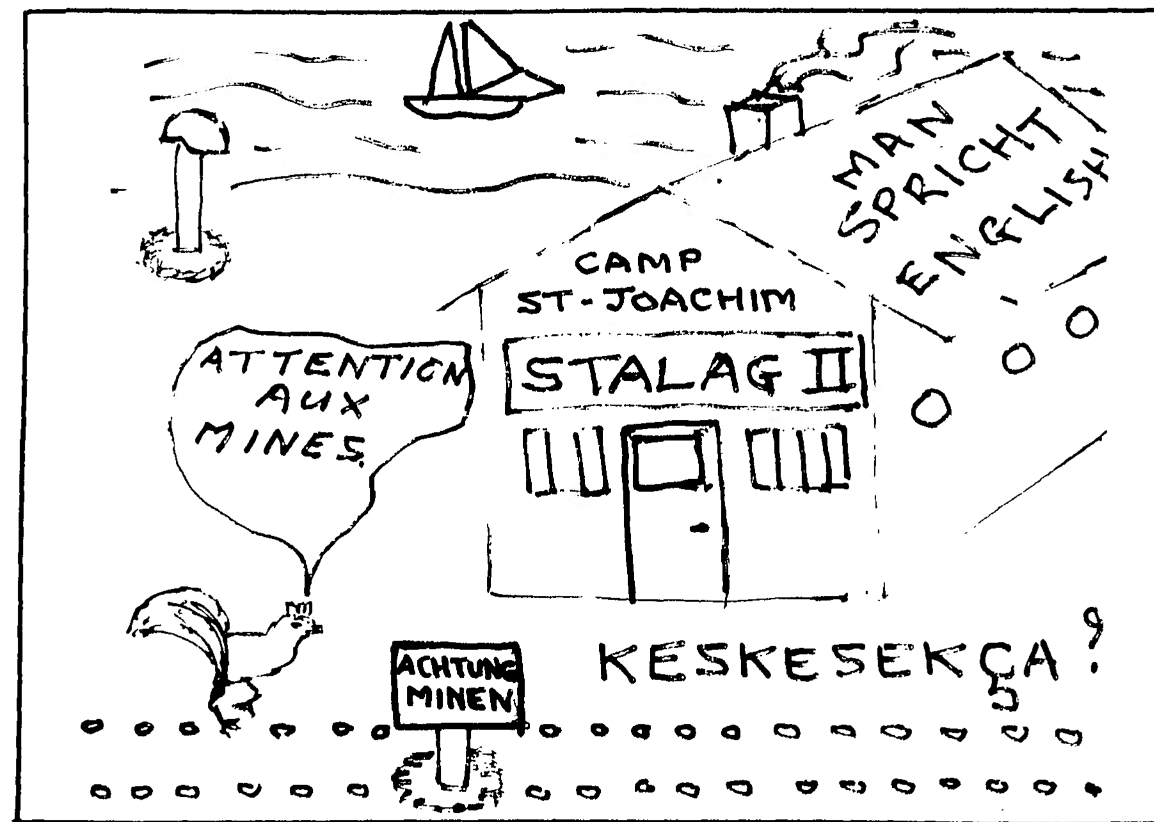
Il a voulu avec une tenacité peu commune, que le groupe francophone de l'Alberta prenne conscience de la valeur de son héritage culturel. Nous croyons qu'il aura réussi à sensibiliser des centaines sinon des milliers de Franco-Albertains aux graves problèmes qui les confrontaient. La gravité de ces problèmes est toujours actuelle. Nous constatons que les jeunes de la relève d'aujourd'hui en sont conscients. C'est une raison de croire que s'il y a une évolution dans leurs idées de réforme, le désir de préserver les valeurs culturelles françaises est plus vivant que jamais.

Nous sommes convaincus que M. Laplante a magnifiquement servi la cause française tant en Alberta qu'au Québec. Il a toujours suivi avec un profond intérêt toutes les initiatives socio-culturelles de la francophonie albertaine. De nombreux articles publiés dans les journaux et les revues du Québec le prouvent amplement.

Si nous regrettons son départ pour la maison du Père, nous pouvons assurer son épouse et ses enfants que nous garderons longtemps le souvenir d'un homme qui a voulu consacrer les prémisses de sa vie d'homme adulte à la création d'une presse libre et dynamique. Celle-ci a survécu à tous les avatars économiques qui ont menacé sa vie à maintes reprises.

Nous invitons tous ceux qui l'ont connu et qui ont oeuvré à ses côtés à lui accorder la reconnaissance d'une fervente prière.

Maurice Lavallée



Lettre ouverte

Pour une orthodoxie canadienne-française? ou Quand l'identité C-F est mise au vote

En 1914, le père Adrien Morice demandait à Edmonton par le truchement du Courrier de l'Ouest que les Canadiens-français envoient davantage de colons pour préserver leur langue dans l'Ouest. Quant à Théophile Hudon, dans une conférence donnée le 14 novembre 1915 à Edmonton, il décelait déjà chez les nôtres "Un conflit de races au foyer". En un an de temps la fragilité de notre situation avait été prouvée.

Au Camp Saint-Joachim, la même constatation vient de se répéter quelques 58 ans plus tard. En dépit de l'appel lancé dans le bulletin paroissial par le curé de la paroisse à laquelle ce camp se rattache, à savoir que "le français (soit) de rigueur" pendant la période des camps d'enfants, une certaine forme de constestation a pris là-bas le dessus pour que l'usage de la langue française soit mis au vote. Naturellement presqu'à l'unanimité (sauf une demi-douzaine de voix dissidentes parmi les moins de 10 ans, y-compris un petit canadien venant d'une famille anglophone!) la décision fut prise de "s'amuser en anglais".

Imaginez-vous un peu qu'on mette la langue au vote dans nos écoles élémentaires et à l'école Picard? Cette fois on pourrait enfin dire "Il n'y a plus d'enfants!" Encore deux camps comme celui-là et le fait français à Edmonton sombrera dans l'histoire ancienne. Lorsque l'on considère que les campagnes se dépeuplent rapidement et que notre jeunesse francophone descend vers la ville tentaculaire, il y a lieu de s'inquiéter. Avec la disparition irréversible des adultes francophones, il n'y aurait donc plus de français en Alberta en l'an 2000; sauf il faut le dire chez quelques intellectuels convaincus.

L'orage approche; si nous voulons fermer nos yeux et boucher nos oreilles, bientôt les francophones seront les "hors-la-loi" de l'Ouest; et ce qui arrivera inévitablement dans l'Est le sera avec la bénédiction inconsciente des minorités. Si les Ukrainiens de part leurs réalisations (Cf: le village ukranien de Elk Island Park et le musée d'artisanat ukrainien d'Edmonton) nous font parfois rougir de honte, c'est certainement parce qu'ils ont su être et demeurer généreux sans pour cela prodiguer leurs ressources. "Charité bien ordonnée commence par nous-mêmes".

Un qui est pour l'avenir

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

DIRECTEUR: Jean Patoine
REDACTEUR: Yvan Poulin

SECRETAIRES A LA REDACTION
Louise Chartrand
Irène Hurtubise

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél. 422-0388

Tarifs d'abonnement -
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année

HEBDO DU CANADA

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

"C'est une grande perte pour le S.A.S." Guy Lacombe, président

Guy Duchesne Directeur des Animateurs, démissionne du SAS

EDMONTON (Y.P.): M. Guy Duchesne qui était au service du S.A.S. depuis onze mois quittera le service pour accepter le poste d'Agent de Développement social de la province du Manitoba, le 15 août.

Au cours de ses onze mois de travail pour le S.A.S., M. Duchesne réorganisa complètement le service. La constitution fut changée, les directeurs sont maintenant nommés et non plus désignés par les régions.



Lors de l'ouverture du Centre Culturel Guy Duchesne était présent. Nous le voyons ici discutant avec M. Dallaire et M. Landry.

Actuellement, le Service d'Animation Sociale piétine sur place. Le départ du directeur des animateurs suscitera peut-être une autre réorganisation complète du service. Nous savons qu'aura lieu le 29 juillet une réunion spéciale du bureau de direction; de plus le comité des six (comité formé de trois représentants du S.A.S.: Guy Duchesne, Albert Turcotte, Guy Lacombe, et de trois représentants de l'ACFA: Paul Denis, Georges Arès et Louis A. Desrochers, se réunira bientôt pour étudier les relations qui devraient exister entre le S.A.S. et l'A.C.F.A. et faire des recommandations précises à ce sujet au conseil général de l'ACFA.

Que résultera-t-il de tout ceci? Le bureau de direction est conscient que le Service ne répond pas aux voeux de la population. Selon des sources généralement bien informées, il appert que la direction du S.A.S. remédiera à cette situation.

On peut s'attendre à certains changements. Si le S.A.S. est un outil de l'ACFA au service de la population canadienne-française, il se peut que dorénavant l'ACFA participe plus intimement aux décisions du S.A.S., que les ACFA régionales aient leur mot à dire dans l'administration et l'action du service, etc. Quoiqu'il en soit, ce ne sont là que des suppositions. Chose certaine, les relations employeur et employés (les animateurs) seront précisées; de plus, il se peut que les animateurs soient plus encadrés et qu'ils travaillent sur des projets précis, suite à une demande de la population ou des organismes représentatifs.

D'ici quelques semaines, après la réunion spéciale du 29 juillet, et les réunions du comité des six, nous serons probablement en mesure de vous résumer les principaux changements au sein du S.A.S. ou de vous faire un compte-rendu de l'évolution du service. Une seule chose demeure certaine à ce jour: il y aura des changements.

Une solution au problème des Indiens

"Par une structure politique adéquate, les Indiens arriveraient à se sortir de la situation difficile dans laquelle nous les blancs, les avons placés". C'est ainsi qu'un missionnaire oblat ayant travaillé depuis 1913 à la Baie James, en Abitibi et au Témiscamingue auprès des Indiens, entrevoit une solution possible à la menace d'extermination qu'affrontent les Indiens.

Le Père Louis-Philippe Martel, o.m.i. qui vient de fêter son 60e anniversaire de sacerdoce est un serviteur des Indiens. Il connaît leur langue, leur vie, leurs coutumes, leurs défauts et leurs espoirs. C'est avec l'autorité de celui qui a vécu et pour les Indiens qu'il exprime sa pensée.

L'USURPATEUR C'EST NOUS:

Nous les Canadiens et les Québecois avons vu dans la présence des Indiens du Canada, un problème de plus. Nos solutions se sont alors imposés à nous, il fallait donner aux Indiens le nécessaire pour devenir comme nous, car nous avons le style de vie et la civilisation qui est au sommet de la réalisation humaine. C'est en ces termes que s'est posé le problème et c'est en ces termes que nous avons cherché à le résoudre. Mais sans succès...

Le projet de la Baie James nous force à tenir compte de la présence indienne sur ce territoire et grâce à l'influence de notre propre vocabulaire de participation, nous devons "régler" le problème en consultation avec les Indiens. C'est dans ce contexte que nous prenons conscience de la réalité fondamentale, les Indiens n'ont pas de conseils municipaux représentatifs de tous les Indiens, ils n'ont pas de structures politiques représentatives à quelques niveaux que ce soit, municipal ou provincial ni même national. Comment alors croire que les Indiens soient préparés! On ne leur a jamais donné l'occasion de s'associer au pouvoir autrement qu'en qualité d'assisté-social. On ne les a pas entrainés à prendre en charge leurs affaires, mais rien nous empêche de nous y mettre. Les 15 millions de dollars que le Secrétariat d'Etat vient de mettre à la disposition des fonctionnaires pour encore une fois tenter "d'urbaniser" les Indiens, auraient été mieux employés pour din de formation à la prise en charge d'un pouvoir limité peut-être, mais non moins réel. On aurait alors amorcé la véritable libération des Indiens, plutôt que de tenter encore une fois de les rendre semblables à nous...

Les organismes Indiens sont le fruit des efforts des Indiens eux-mêmes, les "Blancs" ont préféré attendre qu'ils s'intègrent à notre monde... ils ne l'ont pas fait et pour cause. Car pour les Indiens nous sommes les usurpateurs, nous sommes ceux qui avons pris leur terrain de chasse et leurs fourrures à des prix dérisoires pendant des décennies, nous sommes ceux qui donnons d'une main pour prendre de l'autre tout en regardant nos montres comme si elles étaient nos patrons...

Pourquoi entrer dans la ronde de notre civilisation quand on ne la perçoit qu'à travers une vitre de la Compagnie de la Baie d'Hudson?

POUR UNE SOLUTION REELLE

C'est ici que prennent leur sens immédiat les remarques du Père Martel. Pour lui, la seule solution serait une espèce de onzième province forgée dans un territoire immense où les terrains de chasse seraient le lot des Indiens et où l'administration totale serait celles des Indiens.

Ainsi, les fonds accordés par le Ministère des Affaires Indiennes ainsi que la masse monétaire qui de toute part (municipal, provincial et fédéral) déferle sur les Indiens pour les aider, pourrait être remise à un gouvernement Indien élu. Ce Gouvernement exerçant son autorité sur un territoire déterminé, pourrait attirer à lui ceux qui parmi les Indiens désirent encore être eux-mêmes. Sans une solution de ce genre tout espoir est perdu. S'agit-il D'un rêve irréalisable ou d'une orientation possible? On devrait commencer par demander l'opinion des Indiens avant de répondre à cette question.

Décorés de la Fidélité

Lors de sa récente session plénière, le Conseil de la vie française a décerné les insignes de la Fidélité française à Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, à messieurs Arthur Cheramy, de Prince George en Colombie canadienne, Séraphin Marion d'Ottawa et René Lecavalier de Montréal. La décoration leur est décernée pour les services signalés qu'ils rendent à la langue et à la culture françaises au Canada.

L'Ordre de la Fidélité a été institué par le Conseil de la vie française en 1947. Depuis cette date il a été décerné à quatre-vingt seize personnalités canadiennes-françaises, franco-américaines et même francaises. Lors de cette session tenue à Ottawa en 1947, le Conseil de la vie française avait aussi fondé l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Le chancelier de l'Ordre de la Fidélité est Monseigneur Adrien Verrette, président du troisième Congrès de la langue française en 1952 et président émérite du Conseil. Il remettra lui-même les insignes de la Fidélité aux décorés à une date à déterminer.

Le français notre langue

La Quilleuse

Armée du Vocabulaire technique des quilles que vient de lui envoyer l'Office de la langue française, Délima, suivie de Rosaire et de sa voisine Fleurette, a décidé de refranciser tous les joueurs du Modern Bowling moderne de son quartier. Les trois quilleurs commencent à jouer et, pendant que'ils s'activent autour de la piste d'élan, Délima n'épargne pas ses commentaires.

La quille no 1 s'appelle la quille-reine et non la quille maîtresse, déclare-t-elle à la cantonade tout en réunissant un lancer magnifique qui se termine en abat. Rosaire prend la suite, et ne réussit qu'à marquer un demi-abat. - Ton lancer est trop mou, déclare notre héroïne, péremptoire, à Rosaire qui lui jette un coup d'oeil résigné. Fleurette essaie sa chance en murmurant qu'elle aime bien se refranciser mais que les commentaires de Délima la rendent nerveuse et qu'elle va sûrement perdre des points à cause de cela. - Il ne faut pas dire des points, rétorque notre Délima, car pointage n'a pas ce sens en français. Le compte s'inscrit sur une feuille de marquage. -Tu vois, s'écrie, désolée, Fleurette qui vient de rater son lancer, avec ton placotage, j'ai pas observé la ligne rouge! -Calque de l'anglais, impardonnable, réplique Délima; en français, observer la ligne rouge se dit: ne pas franchir la ligne de jeu. Tu l'as franchie, donc ton lancer est annulé. Si tu regardais où sont les points de repère, ces marques inscrites au départ de l'avant-piste avant de lancer, tu n'aurais pas franchi la ligne de jeu. Le jeu continue. Rosaire gagne le match et tous les trois se préparent à partir. Mais pas avant que Délima ne fasse promettre au patron du Modern Bowling moderne de remplacer bientôt son enseigne: Salon de quilles par une inscription plus conforme au français: Salle de quilles. Le brave patron s'est même engagé à faire venir des exemplaires du vocabulaire technique des quilles pour ses clients.

La demi-douzaine de mots à corriger

Les vacances

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
Prendre une vacance	Prendre des vacances, un congé
Passer les douanes	Passer la douane
Traverser les lignes	Passer la frontière
Un bonus de congé	Une prime de vacances
Le douanier a cherché mes bagages	Le douanier a fouillé mes bagages
Clairer la facture d'hôtel	Régler la note d'hôtel

Lettre Ouverte

(suite de la page 4)

Le départ Guy Duchesne

Très chers amis,

C'est avec regret que je dois vous informer que le 14 août prochain je devrai quitter mon poste d'animateur socio-culturel au Service Animation Sociale pour me rendre à Winnipeg où j'ai accepté un autre emploi comme agent de développement social au ministère du Secrétariat d'Etat.

Cette décision n'a pas été facile pour moi ainsi que pour mon épouse car déjà, nous nous sentions chez-nous en Alberta. Ce trop bref séjour passé parmi la population franco-albertaine m'a permis de faire tellement d'amis qu'il me rend encore plus pénible cette séparation.

Cependant, laissez-moi proclamer trèsfort combien j'ai été heureux et fier de travailler pour vous et avec vous, en essayant de faire mieux et davantage de mois en mois. L'année que je viens de passer au milieu de vous a été une expérience si agréable qu'il me serait facile de la revivre une autre fois.

Je pars, tout de même, sans trop d'inquiétude car je sais que les animateurs qui travaillent présentement au Service animation Sociale continueront de faire ce qu'ils ont toujours fait jusqu'à maintenant, c'est-à-dire, de l'excellent travail. Ils auront vite fait de vous faire oublier le vide occasionné par mon départ.

En terminant, j'aimerais remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de mon passage en Alberta un souvenir qui ne sera pas facile à oublier. Espérant avoir l'occasion de revenir vous voir chez-vous en Alberta, je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments les plus affectueux. Aurevoir!
Reconaissance à tous!
Bonne chance à tous!

Guy Duchesne
animateur socio-culturel

P.S. Pensée à retenir
"La francophonie albertaine ne sera forte qu'en autant que l'on voudra bien unir les forces et oublier certains différents qui la divisent de l'intérieur".


Laurent Uliac
Tél. 469-1671


René Blais
Tél. 466-9572

La commission Déchène au travail

Ce texte est un résumé d'un article écrit en 1968 par l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Ce résumé a été étudié brièvement par la Commission Déchène, chargée d'étudier la représentativité et les structures de l'A.C.F.A. Tous les membres présents ont été d'accord pour accepter ce résumé comme document de travail, d'en faire une étude plus approfondie d'ici la prochaine assemblée, d'étudier d'autres documents qui traitent de la représentativité, afin de déterminer quelle est la notion de représentativité qui devra servir de base au travail de la Commission.

La représentation

A. L'idée de représentation est antérieure à celle de démocratie et même de participation.

B. Sa nécessité provient du fait qu'un groupe plus ou moins nombreux est incapable de conduire ses affaires par l'action immédiate et directe de chacun de ses membres.

C. Il faut donc qu'un nombre plus restreint d'individus puisse parler et agir au nom du groupe.

D. Trois éléments reliés:

a. Un groupe plus ou moins nombreux à être représenté

b. Un groupe restreint qui s'exprime au nom et à la place du groupe tout entier, donc qui le représente.

c. Un interlocuteur extérieur aux représentants et aux représentés.

La représentativité

A. DEFINITION: La représentativité est la conformité ou la concordance entre les opinions, les positions, les attitues exprimées par le représentant avec celles de ceux qu'il représente.

B. APPLICATION DE LA DEFINITION A:

a) Un échantillonnage est dit représentatif lorsqu'il rassemble une sélection d'individus qui reproduit les caractères généraux du groupe étudié.

b) Un individu est représentatif d'un milieu lorsqu'il possède les idées, les réactions, les attitudes, les traits essentiels de ce milieu. Il est dit représentatif d'un groupe lorsqu'il exprime des positions de ce groupe.

c) Un groupement est représentatif lorsqu'il exprime les aspirations d'un ensemble plus vaste appartenant à la même catégorie sociale qui n'adhère pas formellement au groupe organisé. Ainsi les syndicats ouvriers bien que ne groupant pas plus de 30% des travailleurs salariés, s'expriment au nom de toute la classe ouvrière.

C. DISTINCTION ENTRE:

a) Représentation qui se réfère aux rapports représentés - représentants - tiers.

b) Représentativité qui est essentiellement reliée aux rapports représentants - représentés.

D. IMPORTANCE DE LA REPRESENTATIVITE: Ce tiers interlocuteur qu'il soit un employeur, une autorité gouvernementale ou le public en général est grandement intéressé à savoir quel crédit il doit accorder aux représentants. En d'autres termes, quelle est leur valeur de représentativité. Car on peut avoir des représentants mandatés tout comme des personnes ou des groupements qui se prétendent représentatifs et qui ne le sont plus ou moins et parfois pas du tout.

Deux aspects de la représentativité

A. ASPECT JURIDIQUE: Lorsqu'à l'intérieur d'un groupement organisé, les dirigeants possèdent un mandat les autorisant à s'exprimer au nom des membres. Il est évident que cette représentativité juridique ne peut exister dans les rapports entre un groupement qui se dit représentatif et l'ensemble des personnes de la même catégorie sociale qui n'adhère pas à ce groupement.

B. ASPECT SOCIOLOGIQUE: La représentativité sociologique revêt à la fois un caractère statique et un caractère dynamique.

a) REPRESENTATIVITE STATIQUE:

1. La représentativité statique est la concordance actuelle entre ce que pensent et veulent explicitement les représentés et ce qu'expriment les représentants à un moment donné et sur une question donnée.

2. Elle est passablement facile à découvrir car on peut d'une façon générale s'en remettre à des critères quantitatifs mathématiques.

3. Elle ne donne pas une image complète de la réalité. C'est tout le problème de savoir si dans un groupe l'opinion générale est bien celle de la majorité. Car on distingue entre plusieurs sortes d'opinions: externes et internes, actuelles et latentes, momentanées et durables. La représentativité statique ne tient compte que de l'opinion externe, actuelle et momentanée. Elle laisse de côté l'opinion interne, professée au fort intérieur qu'on n'ose pas extérioriser. De même aussi, liée au moment prés[illegible]t, elle a peut-être la conséquence éphémère d'informations erronées ou incomplètes de surprise, de courants subis qui n'auront pas de lendemains.

b) REPRESENTATIVITE DYNAMIQUE:

1. Elle est beaucoup plus difficile à établir car il s'agit ici d'une évaluation non quantitative mais qualitative.

2. Ici entre en ligne de compte des éléments qui tiennent:

i) aux représentants: sont-ils de bons interprètes de ce que les gens pensent actuellement et de ce qu'ils seront amenés à penser? Pour en juger, il faut alors considérer leur perspicacité, leurs connaissances du milieu, leur prestige ou leur ascendant sur les représentés et enfin leur pouvoir de persuasion pour les amener à réagir comme eux.

ii) aux représentés: tout dépend de leur réceptivité, de leur confiance dans les leaders, de leur passivité, de leur grégarisme et aussi de leur possibilité de vouloir autre chose que les dirigeants.

iii) au groupement: tout dépend de sa nature, de son organisation, des communications internes, des possibilités de sanction contre les dissidents, des objectifs poursuivis qui peuvent parfois imposer aux membres de suivre les leaders.

3. Le caractère dynamique de la représentativité comprend encore une référence à la nature même des positions prises soit par les dirigeants vis-à-vis de la base dans un groupement ou par le groupement vis-à-vis de l'ensemble plus vaste de la catégorie sociale.

4. La représentativité dynamique est très difficile à apprécier. Elle exige un jugement de valeur et celui-ci est aisément influencé par les sentiments, les préjugés, les options doctrinales. Comment définir des lignes de force, des tendances sociales? Ce n'est qu'après coup qu'on le sait. Au moment même, tout jugement est très contestable. La représentativité dynamique implique des éléments d'ordre prudentiel par conséquent susceptibles de maintes opinions. On a donc pas de critères auxquels on peut se référer avec certitude. Tout en étant réelle et complémentaire à la représentativité statique, la représentativité dynamique ne peut servir de base à une représentation institutionnalisée.

L'impossible perfection

A. Que l'on considère la représentativité statique ou la représentativité dynamique, il faut bien admettre qu'il n'existe jamais de représentativité parfaite.

B. Les deux termes du rapport représentants-représentés sont des réalités qui ont leur nature, leur loi propre indépendamment l'une de l'autre.

C. Chaque organisation possède ses lois propres, ses règlements intérieurs, ses traditions.

D. Les objectifs poursuivis par un groupement sont distincts de ceux poursuivis par les membres.

E. Les exigences propres au fonctionnement de l'institution peuvent aller à l'encontre de la représentativité ou tout au moins la biaiser.

Critères de représentativité

A. REPRESENTATIVITE DE SES PROPRES MEMBRES: le groupement qui ambitionne la représentation de tout un milieu, de toute une catégorie sociale doit d'abord être représentatif de ses propres membres. Pour cela, il lui faut être démocratique tant dans sa structure et son organisation que dans les faits. Entre la base et le sommet, les communications ne doivent pas seulement être possibles mais s'effectuer réellement. Les membres doivent avoir la possibilité de participer aux prises de décision, à la définition de l'orientation et des attitudes ainsi que de choisir les dirigeants, d'exiger des comptes, de les blâmer et même de les révoquer. En somme au sein du groupement, il faut qu'il y ait une participation éclairée, consciente, libre. Celle-ci peut prendre bien des sortes de modalités mais elle doit exister.

B. LE NOMBRE DE MEMBRES: si l'on a à déterminer l'association la plus représentative, elle sera celle qui groupe le plus de membres parmi les associations organisées dans le même milieu ou la même catégorie sociale. Il faut cependant tempérer les statistiques par d'autres critères d'ordre qualitatif qui malgré le danger de prêter à une interprétation subjective ne peuvent point être écartés. Ce sont l'ancienneté, la stabilité, l'expérience du groupement, la façon dont il a été reçu et accepté dans le passé. C'est aussi le sérieux, la compétence, le prestige de ses dirigeants et leurs pouvoirs de créer un mouvement d'opinion. C'est enfin le rythme de développement numérique du groupement dans le milieu ou la catégorie sociale.

Conclusions

Les seuls faits que le groupement existe, qu'il se maintienne, qu'il possède une certaine ampleur et qu'il ne soit pas contesté, sont déjà une indication de sa représentativité générale. S'il n'était pas accepté par une partie importante du milieu, on verrait un autre groupe rival surgir. Voilà pourquoi on doit donc assumer qu'il est représentatif et le trafter comme tel. Si on ne le fait pas, on se prive de l'avantage de l'interlocuteur et on risque de subir des sanctions qui seront d'autant plus embarassantes que le groupement aura auprès de ses membres et des autres personnes appartenant au même milieu ou à la même catégorie sociale, un prestige et un pouvoir de persuasion plus grand.

Le bal du Jour de Gloire



Allez, levons nos verres à la France, puisque c'est le bal du jour de gloire.



La soirée se déroula à la perfection. Le grand responsable de ce succès fut M. Narayana. Selon l'avis de plusieurs, ce bal fera beaucoup pour relancer l'Alliance française d'Edmonton.



Ce bal fut réellement le bal de l'Alliance française, de la francophonie.



En second plan nous pouvons remarquer Mme Narayana, journaliste de Radio-Canada, canal 11, ainsi que M. Huleu.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

NOTICE DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRE

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE la date de réception des soumissions pour "DEBLAYER, EGALISER et FAIRE DES CONDUITS SOUTERRAINS, Mille 891.8 au mille 931, MACKENZIE HIGHWAY, T.N.O." qui était due le 19 juillet 72 a été reportée au 26 juillet 1972, à 11h.30 A.M. (H.N.R.)

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs

ED 31



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10ième étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "QUARTIERS POUR GENS MARIES (STANDARD), GENDARMERIE ROYALE, FT LIARD, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 1 AOUT 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10ième étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; l'Officier en Charge, Détachement des Quartiers de la Gendarmerie Royale, FT LIARD, T.N.O., et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à INUVIK, HAY RIVER, FORT SMITH and YELLOWKNIFE, T.N.O. ainsi que dans les bureaux de l'Association de Construction à EDMONTON et GRANDE PRAIRIE, Alberta.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs

ED 33



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "RENOVATIONS AUX FENETRES ET REMPLACEMENT DES TUILES DU PLAFOND DE LA CAFETERIA, HOPITAL CHARLES CAMSELL, EDMONTON, Alberta" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 21 juillet 72.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de l'Association de Construction.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicesfinanciers
et administratifs

EDO 12



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "REPARATIONS et remplacement de tuyaux dans la CHAMBRE DE CHAUFFAGE - CHANGEMENTS AU SYSTEME DOMESTIQUE D'EAU - HOPITAL CHARLES CAMSELL, EDMONTON, Alberta" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 19 juillet 72.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et peuvent être examinés à l'Association de Construction d'Edmonton.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicesfinanciers
et administratifs

EDO 13



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention " EMPLACEMENT ET TRAVAIL SE RAPPORTANT A L'INSTALLATION DE MAISONS MOBILES ET DE ROULOTTES pour le bureau du "Water Surveys of Canada", NORMAN WELLS, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 18 juillet 1972.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et au Détachement de la Gendarmerie Royale, NORMAN WELLS, T.N.O. et ils peuvent être examinés au bureaux du Ministère à INUVIK, HAY RIVER, FORT SMITH et YELLOWKNIFE, T.N.O.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicesfinanciers
et administratifs

EDO 10



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "CONTRAT DE NETTOYAGE, EDIFICE FEDERAL, BARRHEAD, Alberta." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R) le 28 juillet 1972.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta ainsi que du Maître de Poste de BARRHEAD, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicefinanciers
et administratifs

EDO 11



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention: "DETACHEMENT STANDARD, CELLULE STANDARD, ATELIER DE TRAVAIL STANDARD, GARAGE, ENTREPOT, GENDARMERIE ROYALE, NORMAN WELLS, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 (H.N.R) le 1er août 72.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et au Détachement de la Gendarmerie Royale de NORMAN WELLS, T.N.O., et ils peuvent être examinés aux bureaux du ministère à INUVIK, HAY RIVER, FORT SMITH et YELLOWKNIFE, T.N.O., et à l'ASSOCIATION DE CONSTRUCTION DE GRANDE PRAIRIE.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicesfinanciers
et administratifs

ED 32



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "ADDITION A L'EDIFICE DES VISITEURS #2, INSTITUTION DE DRUMHELLER, DRUMHELLER, Alberta" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 27 juillet 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue, S.E. CALGARY, Alberta, et ils peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de Construction à RED DEER, CALGARY et EDMONTON, Alberta.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicesfinanciers
et administratifs

ED 26



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "REMPLACEMENT DES TOITURES, EDIFICE #3, BASE DES FORCES CANADIENNES, INUVIK, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 1er AOUT 72.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministéere des Travaux Publics du Canada:

101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; le Bureau du Ministère, INUVIK, T.N.O. et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à YELLOWKNIFE, HAY RIVER et FORT SMITH, T.N.O. ainsi qu'à l'Association de Construction d'EDMONTON et de GRANDE PRAIRIE, Alberta.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Servicesfinanciers
et administratifs

ED 30



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DEMANDES DE PROPOSITIONS

POUR L'OBTENTION DE MAISONS MOBILES, YELLOWKNIFE, T.N.O.

Le Ministère des Travaux Publics du Canada demande des propositions pour pourvoir dix maisons mobiles de trois chambres à coucher qui seront occupées par des employés fédéraux dans la ville de YELLOWKNIFE, T.N.O. On acceptera les propositions jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 27 JUILLET 1972 et devront être adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 101ème étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta.

EMPLACEMENT: Les maisons mobiles seront situées sur des terrains pourvus par le Ministère dans le "Northland Trailer Park" à Yellowknife.

OCCUPATION: Les maisons mobiles devraient être installées et prêtes à être habitées le plus tôt possible, mais pas plus tard que le 1er septembre 1972.

SERVICES: Les maisons mobiles seront complètement meublées, comprenant laveuse et sécheuse. Le propriétaire sera responsable de la livraison à l'emplacement et de l'installation de portiques et de bordures nécessaires. Il est aussi responsable d'accrocher les maisons mobiles aux facilités existant déjà. Durant la période du bail, l'assurance sera également la responsibilité du propriétaire.

BAIL: Le ministère prendra des arrangements pour un bail d'un an en effet à la date où les maisons mobiles seront prêtes à être habitées.

PROPOSITION: Les propositions devront indiquer le coût par unité pour la période du bail et devront être accompagnées d'une brochure ou d'une note indiquant:

- la date où les maisons mobiles seront prêtes à être habitées
- leur grandeur
- capacité du chauffage (huile)
- capacité du chaffage pour l'eau

ainsi que tout autre caractéristique important.

RENSEIGNEMENTS A:

YELLOWKNIFE, T.N.O.: M. J. Litke, tel.: 873-4493

EDMONTON, Alberta: M. L.B. Campbell, tel.: 429-2541

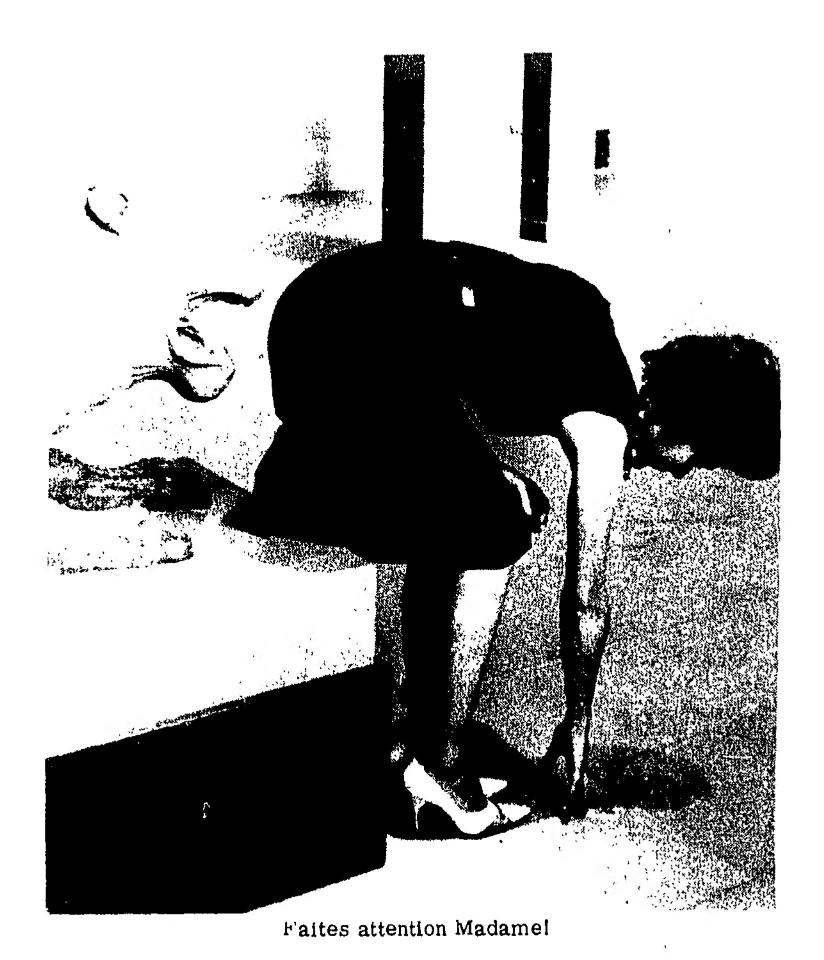
Ian M. Thomas,
Chef, Service financiers
et administratifs

ED 20

-Féminités-

Place à l'humour

Quand la caméra se fait indiscrète et le photographe taquin, cela peut donner des clichés surprenants. Au cours de l'été c'est sur la plage ou dans les places touristiques (musées, lieux historiques, etc.) que son talent peut le mieux s'exercer comme vous le prouvent ces trois photos:



Faites attention Madame!



"Quelle langue peut-il bien parler?" Cette jeune fille a beau être bilingue, rien n'y fait. C'est que le bel officier parle un langage universel: celui du silence.



Cherchez la femme? Bien malin celui qui la reconnaîtra à ses pieds!



au fond des choses

Un clou de cercueil ?

Pourquoi les médecins fument-ils ?

A quand les bouts filtrants qui filtrent vraiment?

Comment cesser de fumer ?

Enigme des fumeurs : la Nicotine

A la recherche de cigarettes "sans danger"

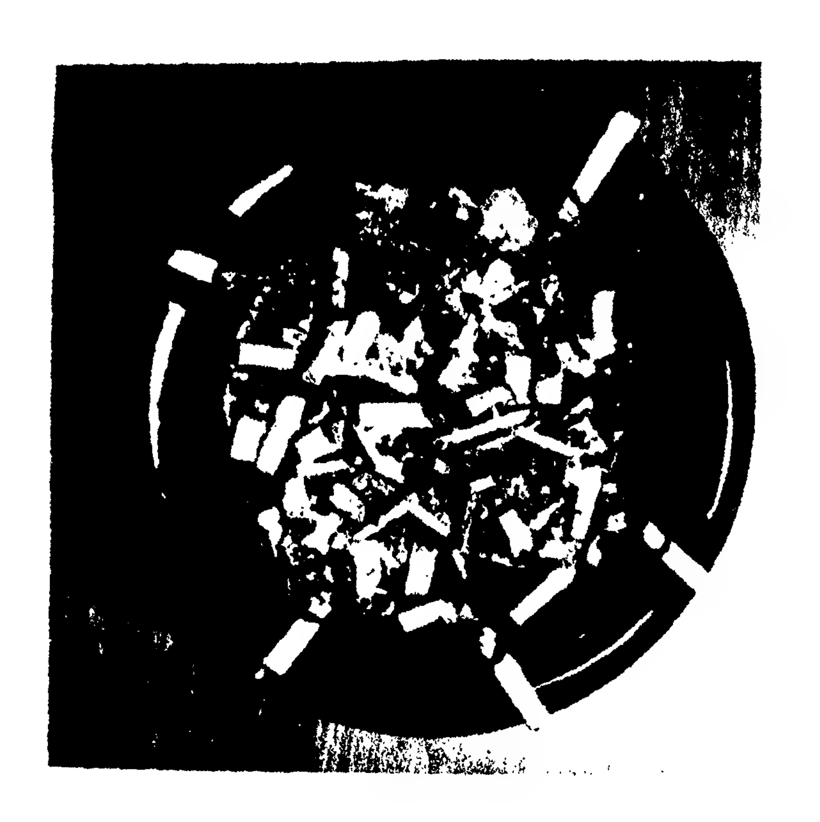
Le péril grandissant du cancer du poumon

Fumez la cigarette à vos risques et périls

Peut-on éliminer les poisons de la cigarette ?

Etes-vous un homme ou une cheminée ?

Cigarettes, hygiène publique et publicité



Voilà des titres d'articles de revues traitant du problème du tabac dans notre vie. Il est prouvé qu'il existe un rapport entre certaines maladies et l'habitude de fumer. Et si la cigarette ne cause pas ces maladies, elle les favorise sûrement car il n'y a pas de fumée sans feu (c'est le cas de le dire). D'ailleurs, ce n'est pas sans raison que les fabricants américains doivent écrire sur chaque paquet de cigarette: "Attention, fumer peut être un danger pour votre santé". Le gouvernement américain qui a établi cette législation sur la vente des cigarettes sait qu'elles constituent un danger suffisamment grave.

Si l'on tient compte du fait que nous n'avons pas le droit de risquer notre vie sans raison suffisante, quelles questions ne doit pas se poser celui qui fume assez pour nuire à sa santé! Les simples satisfactions psychologiques de cette habitude valent-elles le risque que nous prenons ? Est-ce qu'il est permis au point de vue moral, d'amoindrir ou de perdre sa liberté devant la cigarette, de devenir lentement l'esclave d'une habitude comme celle de fumer ? Etre maitre de soi-même et de son corps est un devoir pour tout homme et tout chrétien.



ROMAN-FEUILLETON

Le désir de vivre

Paul Acker

Le samedi suivant je partis. M. Coulandot avait tenu sa promesse; tout le monde ignorait notre conversation. Agenouillée devant une malle, je pliais le peu de choses qui m'appartenaient, quand mademoiselle Berthe entra.

- Où allez-vous donc? fit-elle; à Gernin, chez vos parents?

- Non, lui dis-je d'une voix indifférente, à Paris.

- A Paris! s'écria-t-elle. Et pour longtemps?

- Pour toujours.

Elle leva les bras vers le plafond, appela mademoiselle Mélanie, et toutes deux me contemplaient, avides de me questionner, et n'osant pas.

- Enfin, demanda mademoiselle Berthe, pourquoi allez-vous à Paris?

Je rabaissai le couvercle de la malle, et je fermai la serrure.

- On me propose une très jolie situation comme brodeuse...

Je me vengeais, en quelques secondes, de toutes leurs méchancetés; elles ne me pardonneront jamais sans doute d'avoir si habillement déjoué leur vigilante curiosité. Je les accompagnai dans la salle à manger; il me restait fort peu de temps, car je prenais le premier train. Bientôt l'omnibus de l'hôtel se rangea contre le trottoir. Madame Coulandot m'embrassa, je serrai la main de M. Henry qui tremola dans la mienne. J'embrassai mes deux vieilles ennemies. Le ciel était bleu, l'air infiniment doux, un délicieux matin de mai. Le fouet du cocher claqua. Des gamins s'attroupaient.

- Bonne chance, mademoiselle Claire! me dit M. Coulandot, debout sur le marchepied.

- Vous avez toujours de l'affection pour moi, monsieur Coulandot? lui demandai-je.

- Mais bien sûr, toujours autant, dit-il.

La voiture s'ébranla.

Ah! comme j'étais légère! Légère, oui, je ne découvre pas un mot qui exprime mieux cette fièvre joyeuse. Je partais, je partais! J'étais seule, libre; je m'élançais vers l'inconnu, un inconnu charmant. Avec quelle puérile gaieté je payai mon billet et enregistrai ma malle! Soudain, j'aperçus l'abbé Guérand qui, appuyé au mur du quai, lisait un journal. Un homme d'équipe, en dégageant un chariot, me força à passer contre lui.

- Mademoiselle Claire! fit-il.

Je m'arrêtai; il me tendit la main.

- Où allez-vous? me dit-il, comme si nous nous étions séparés la veille.

- A Paris.
Il me regarda avec étonnement.

- Monsieur Coulandot vous envoie à Paris?

- Oh! non... Je ne suis plus chez monsieur Coulandot et je vais chercher fortune, toute seule.

J'insistai sur ces derniers mots, car je devinais la question qu'il évitait de me poser... Pourtant il devait bien connaître les détails de ma rupture avec Lucien... Il avait dû le revoir l'interroger...

- Et que ferez-vous à Paris? dit-il.

- De la broderie; je voudrais avoir des ouvrières; je dessinerais... elles broderaient... En-En attendant, je descendrai chez les Aubins... Ils sont, eux aussi, à Paris.

Un employé appela les voyageurs.

Dans quelle classe voyagez-vous? dit-il.

Je lui montrai mon billet de seconde.

- On arrive aussi vite en troisième, dit-il, et c'est moins cher.

Puis il chercha un compartiment de dames seules. La locomotive siffla...

- Allons, du courage, mon enfant...
Il m'attira contre lui, m'embrassa; et tout ému, je l'embrassai sur ses deux joues qui n'étaient pas rasées et me piquaient.

- Ah! fit-il, en riant pour cacher son attendrissement, vous pouvez bien embrasser un vieux prêtre comme moi.

Il m'aida à monter, ferma la portière, et se haussant sur la pointe des pieds,

- Mademoiselle Claire, dit-il, si vous avez de la peine, n'oubliez pas qu'à Dijon il y a un vieil abbé qui ne cessera jamais de vous aimer...

X

Les Aubin habitaient dans la banlieue de Paris, à Malakoff.

- Vous verrez, me dit Albert qui m'attendait à la gare, c'est la campagne.

On chargea la malle sur un fiacre découvert; mais le cocher, entendant une si lointaine adresse, refusa de s'y rendre. Le pauvre Aubin, réunissant tout son courage, le somma d'obéir; il n'obtint pour réponse qu'une pluie d'insultes. Un sergent de ville s'avança, des voyageurs se rassemblaient; debout sur le siège, le cocher insemblaient; debout sur le siège, le cocher montrait la malle, puis désignait un point incertain de l'espace:

- Malakoff! criait-il avec une exclamation méprisante.

On riait.

- Ce sont des provinciaux! dit un gamin.

Nous étions ridicules. Enfin un vieux cocher haillonneux, la moustache trempée par le jus de tabac, tout voûté, se rangea contre le trottoir. Il menait une voiture à galerie, lavée par la pluie, brûlée par le soleil, qui oscillait sur les ressorts grinçants et que tiraient deux petits chevaux maigres dont la longue queue blanchie par la poussière touchait presque le pavé. D'un geste décidé, M. Aubin l'appela; le cocher consentit par un grognement à nous conduire. Les rires augmentèrent. La voiture se mit en marche; elle allait lentement, balancée tantôt à droite et à gauche, et tantôt en avant et en arrière; le cocher baissait la tête, les petits chevaux baissaient la tête; sur le toit, la malle répétait tous les mouvements du coffre. Une honte assez puérile me rejetait toute resserrée, dans le coin, comme si les passants devaient nous poursuivre et nous huer. Enfin, vers quatre heures, nous franchîmes le mur d'enceinte.

- Nous arrivons, dit M. Aubin.

Nous descendions une rue mal pavée, bordée par des jardinets desséchés, des baraques en planches et des guinguettes misérables, ou par un terrain vague, semé de chiffons, de papiers et de loques. Puis ce furent des maisons maussades, irrégulières et appuyées comme des infirmes l'une contre l'autre. De temps en temps, un homme traversait la chaussée. Brusquement, la voiture s'engagea en tournant dans une rue exposée tout entière au soleil. Des gamins de tout âge l'encombraient, jouant et se disputant. Les mamans assises contre les murs raccommodaient en causant des vêtements. La voiture suscita une grande curiosité, et les enfants coururent autour des chevaux en faisant la nique au cocher. Au bout de la rue, un champ s'étendait, comblé d'ordures et coupé par un chemin étroit; on y avait construit trois ou quatre tonnelles en treillage où grimpait de la vigne vierge:

- N'est-ce pas, c'est la campagne? dit M. Aubin.

Bavardons avec Valérie



Ne me dis pas!

- Oh! ne me dis pas que Froufrou, ce misérable petit chien a mangé le gâteau!

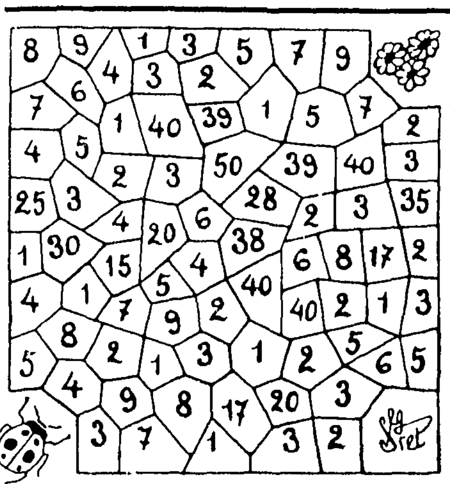
- Mes belles fleurs sont écrasées! C'est Froufrou, sans doute.

- Oh! Ce Froufrou a encore sali le sofa.

- Ne me dis pas qu'il a cassé mon vase!

- Il a renversé le lait et emmêlé la laine.

- Oh! ne me dis pas, dit Froufrou, on m'accuse d'avoir fait ça. C'est le chat qui a tout fait.



Les jeux de Nounouche

Dame Coccinelle voudrait atteindre le coin fleuri, Voulez-vous lui indiquer l'itinéraire le plus économique à suivre sachant qu'elle doit payer la redevance indiquée par le chiffre pour chaque case traversée. Les cases communiquent entre elles par un côté commun (ou fraction de côté), mais non par un angle commun.

Solution

4-2-1-3-2-4-6-3-2-1-4-3-2-1-5-7 Total: 50

QUÉBÉKISS

On est tanné de s'voir mourir
D'entendre parler d'avenir
Bannis de nos foyers
Dans un pays étranger
C'est chez nous qu'on veut vivre
Sans payer d'loyer
On a fini d'survivre

On a fini de s'trouver fin
D'être né pour un p'tit pain
Ca prend rien qu'des niaiseux
Pour dire qu'on est ben chanceux
C'est pas un grand malheur
D'vouloir être heureux
Il faut tuer la peur

Le paradis même aux Anglais
Quand on aura la paix
On est des amoureux
On est pas rien qu'des jobbeux
On paiera plus leurs comptes
Fini nos aieux
Il faut tuer la honte

Ce n'est qu'un début
Continuons le combat.

Marie Savard

VOIR ET ECOUTER

Horaire à CBXFT — Semaine du 22 au 28 juillet — ONZE

Samedi

3h00
CHASSE ET PECHE
4h00
L'HOMME ET SES INVENTIONS
4h30
MON AMI BEN
5h00
ROBIN FUSEE
5h30
CENT MILLIONS DE JEUNES
6h00
HISTOIRE DU CINEMA CANADIEN
7h00
DEMOISELLE D'AVIGNON
7h30
MA SORCIERE BIEN-AIMEE
8h00
LES GRANDS FILMS

"LE PIMENT DE LA VIE"

10h00
LE TELEJOURNAL
10h22
MUSIQUE FOLLE DES ANNEES SAGES
11h00
CINEMA:

Le jour se lève. Drame psychologique réalisé par Marcel Carné, avec Jean Gabin, Jules Berry, Arletty, Jacqueline Laurent et Bernard Blier. Un ouvrier d'usine fait la connaissance d'une jeune fille. Il est tout de suite conquis par sa pureté et sa douceur. Un soir, elle a un autre rendez-vous; il la suit; il est bouleversé de constater qu'elle s'intéresse à un dresseur de chiens, homme d'âge mûr, cruel, vil et méprisable (Fr. 39).

Dimanche

3h.00
L'UNIVERS DES SPORTS
4h.30
TOUR DE TERRE
5h.00
TECHNO FLASH
5h.30
DOCUMENTAIRES CANADIENS
6h.30
QUELLE FAMILLE
7h.00
LES BEAUX DIMANCHES

1ière partie: AU COEUR DE L'ARTIQUE

2ième partie: LES PRIMITIFS, CES HOMMES QUI VIENNENT DU CIEL (Reportage)

10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
LES ENCHANTEURS
11h.00
CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Camarades. Film politique réalisé par Marin Karmitz, avec Yan Gicquel, Juliet Berto, Dominique Labourier, Jean-Pierre Melec et André Julien. Un jeune homme insatisfait et en conflit avec sa famille gagne sa vie occasionnellement sur les chantiers. Dès qu'il a un peu d'argent, il arrête de travailler. Il lui arrive aussi de faire des enquêtes auprès des ménagères. Sa fiancée l'exhorte à avoir plus d'ambition. Il accepte un poste dans une usine de voitures. Là, il est victime de conditions de travail épouvantables: bruit infernal, rapidité excessive, brimades de la part de ses chefs. Il commence à prendre conscience du sort injuste fait aux ouvriers (Fr. 70).

Lundi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LA VIE QUI BAT
5h45
DAKTARI
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
DONALD LAUTREC "CHAUD"
9h30
VERS L'AN 2,000
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINEMA:

Alerte à toutes les polices (Grabenplatz 17). Drame policier réalisé par Erich Engels, avec Wolfgang Preiss, Carl Lange et Kai Fischer. Une jeune femme est assassinée. Le seul témoin du crime est le fils de la victime, un garçonnet atteint de leucémie. Enlevé par les criminels, il risque la mort s'il ne reçoit pas une injection dans les huit jours. Le chef de la bande, enfin arrêté, refuse de se compromettre en révélant l'endroit où l'enfant est gardé. On le laisse s'enfuir et on suit sa trace jusqu'à ce qu'on ait trouvé son repaire (All. 58).

Mardi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
LE ROI LEO
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LES ANIMAUX CHEZ EUX
5h45
DANIEL BOONE
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
LES EVASIONS CELEBRES
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINE-CLUB:

Printemps tardif (Batn Shun). Comédie sentimentale réalisée par Yasujiro Ozu, avec Setsuko Hara, Chishu Ryu et Haruko Sugimura. L'affection de son père et la vie toute simple qu'ils mènent tous deux rendent la délicieuse Nori parfaitement heureuse. Parents et amis ont beau la presser de se marier, la jeune fille refuse jusqu'au jour où son père, pour la décider, lui annonce qu'il a lui-même l'intention de se remarier (Japonais 49, sous-titré).

Mercredi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
MINI-FEE
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
FIFI BRINDACIER
5h45
WALT DISNEY PRESENTE
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
PRENEZ LE VOLANT
9h30
LE MONDE DE MARCEL DUBE
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN

Jusqu'au coeur. Fantaisie satirique écrite et réalisée par Jean-Pierre Lefebvre, avec Robert Charlebois, Claudine Monfette et Pierre Dufresne. Garou partage une chambre avec Moufte. La société dont il s'est retranché le récupère et cherche à lui redonner, par une opération, le sens de la participation et le goût de la guerre, afin de l'embrigader définitivement. Mais l'expérience échoue et Garou retrouve son amie Mouffe, en attendant la prochaine tentative de la société (Canadien 68).

Jeudi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
ROQUET , BELLES OREILLES
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LES PIERRAFEU
5h45
VOYAGE AU FOND DES MERS
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
MOI ET L'AUTRE
9h30
TOUT L'MONDE JOUE... AVEC LES JEROLAS
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINEMA:

Peppino et Violetta (Never Take No for an Answer). Nouvelle poétique de Maurice Cloche, avec V. Manulita, A. Foa et N. Bernardi. Seul au monde, Peppino vit avec son ânesse Violetta; un jour que Peppino visite avec un groupe d'enfants le tombeau de saint François et qu'il a laissé son ânesse à la porte de l'église, la pauvre bête attrape froid. On ne permet pas à Peppino d'entrer son ânesse au tombeau de saint François, qui «aimait tant les animaux». Peppino s'adresse au pape. Touché de la confiance de l'enfant en saint François, celui-ci accorde la permission demandée (Angl.-it. 65).

Vendredi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
MINI-FEE
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
5h45
TARZAN
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
TOURNESOL
9h30
QUI-VIVE
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINEMA:

Les Amants. Drame psychologique réalisé par Louis Malle, avec Jeanne Moreau, Jean-Marc Bory et Alain Cuny. La femme d'un directeur de journal à Dijon se rend souvent à Paris chez une amie qui favorise sa liaison. Le mari se doutant de la vérité, invite l'amie et l'amant pour un week-end. Le jour de leur arrivée, la jeune femme tombe en panne sur la route et est ramenée chez elle par un inconnu obligeant. Le mari invite celui-ci à passer la nuit chez lui (Fr. 58).



Le Monde de Marcel Dubé présente, à compter du mercredi 26 juillet à 9h.30, à la chaîne française de Radio-Canada, un des joyaux de l'oeuvre de notre dramaturge national: *Florence*.

Réalisé par Jean Faucher, *Florence* met en vedette dans le rôle-titre Ghislaine Paradis. Elle est entourée de Jean Duceppe, Hubert Loiselle, Danielle Oulmet, Gisèle Schmidt, Guy Provost, Yolande Michot et Robert Toupin.

De son personnage, Marcel Dubé écrivait: «Sans affirmer qu'elle est belle, on peut dire qu'elle est très jolie. Ses yeux sombres et tristes ont à la fois l'éclat d'une pureté d'enfant et d'une sensualité de jeune fille. Son front est lisse et ses traits réguliers. Elle ne percerait pas, perdue parmi d'autres femmes. Un corps harmonieux qu'on devine tout de suite capable d'abandon et de refus. Vingt-trois ans... Florence est à l'âge où ses parents aimeraient bien qu'elle se trouve un époux, qu'elle fasse un choix à son tour.»

Comme la plupart des personnages de Dubé, Florence est issue d'un milieu modeste. Petite employée d'un bureau où elle accomplit un travail routinier, elle n'est guère plus heureuse à la maison, dans l'univers étroit et borné de sa famille. Comme toutes les jeunes filles, Florence rêve. Elle a des désirs, des aspirations vers une autre vie que celle dont elle se sent prisonnière.

Florence a si longtemps refoulé ses désirs d'évasion qu'un beau jour sa révolte éclate, au grand scandale de ses parents et de son frère cadet. Interdits et choqués, ils ne comprennent pas. Selon eux, Florence a tout pour être heureuse: qu'est-ce qui lui prend? Mais tout de même attentifs aux revendications de la jeune fille, ils essaient de comprendre. Ils se posent des questions et en arrivent même à faire leur propre procès, cherchant désespérément à recomposer leur attitude face à cette tragédie qu'ils n'avaient jamais soupçonnée.

En voyant ou en revoyant *Florence*, les téléspectateurs de Radio-Canada retrouveront tout ce qui fait la grandeur de Marcel Dubé: réalisme et poésie inséparables d'une matière dramatique toujours très émouvante. Parce que, comme disait Roger Lemelin à propos de Marcel Dubé: «S'il est acquis que le véritable écrivain est d'abord celui qui sait réinventer par le miracle de la transposition la réalité qui l'entoure... et qui sait l'imposer dans un univers nouveau: le sien, Marcel Dubé est un véritable écrivain de théâtre.»



Au programme de **Festival du cinéma canadien**, le mercredi 26 juillet à 23 heures, à la chaîne française de Radio-Canada, un film de Jean-Pierre Lefebvre intitulé *Jusqu'au coeur*.

Cette fantaisie satirique a pour interprètes Robert Charlebois, Claudine Monfette et Pierre Dufresne.

Le sympathique chanteur Robert Charlebois dit Garou joue dans ce film le rôle d'un jeune homme qui s'est retranché de la société. Avec Mouffe, la femme qu'il aime, il partage une chambre, et les deux amants ne veulent voir personne. Mais la société veut récupérer Garou et tente par une opération de lui redonner le sens de la participation et même le goût de la guerre, afin de l'embrigader définitivement.

Traité comme une fable à la moderne, avec une technique irréprochable, *Jusqu'au coeur* présente des images et des éléments qui se répondent sans se succéder. Le film n'a pas, à proprement parler, d'intrigue au sens où on l'entend d'habitude. Il s'agit plutôt d'une suite d'impressions sur un thème donné. Un critique disait du film de Jean-Pierre Lefebvre: «On doit reconnaître à l'auteur le mérite de s'exprimer par des moyens proprement cinématographiques, mais on serait tenté de lui reprocher un penchant marqué pour le canular.»

Le Mot Caché

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	E	S	A	G	E	C	A	A	S	I	V	O	L	C
2	O	E	P	R	R	A	N	A	D	R	U	O	J	H	U
3	I	E	D	A	R	A	P	I	E	D	E	W	E	Y	V
4	R	P	C	I	H	A	V	T	C	N	A	T	A	G	I
5	U	A	H	C	T	A	D	E	E	A	O	Y	I	I	E
6	A	G	A	E	N	S	M	O	L	L	R	T	T	N	R
7	V	A	N	S	C	B	I	L	G	E	O	T	L	O	E
8	E	L	T	A	E	O	B	R	E	L	S	C	I	A	N
9	Y	A	A	R	R	O	L	T	A	T	I	C	I	E	D
10	R	M	L	T	S	T	O	O	D	R	I	E	O	N	R
11	O	I	S	T	O	I	I	I	M	E	M	O	R	T	A
12	N	A	O	D	R	A	C	H	L	B	N	E	N	E	G
13	C	N	U	E	L	A	D	E	D	O	N	Y	N	E	E
14	C	A	L	L	E	B	T	A	I	F	F	E	S	I	B
15	B	B	E	N	A	R	D	U	A	U	B	I	E	R	E

8 LETTRES — LE MOT CLEF — EXPLORATEUR SOVIETIQUE

A-Aristide
Arménie
Aubière
Audran
Auriol
Aveyron
B-Baudot
Bégard
Bellac
Benoit
Berlin
Blériot
Boston
C-Cartier
Castro
César
Chantal
Clovis
Colomb
Cuvier
D-Dalton
Dayton
Dédale
Denys
Dewey
Drach
E-Effiat
F-Folio
G-Glière
Godard
H-Hamlet
Hygin
I-Isaac
J-Jourdan
L-Lesage
Lescot
M-Malaga
N-Nicolet
P-Parade
Pied
R-Ravel
Rétine

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	P	U	R	A	T	I	O	N	■	P	O
2	S	A	N	I	T	A	I	R	E	S	■	P
3	T	O	I	T	■	N	I	T	R	A	T	E
4	E	N	T	E	R	A	■	E	I	D	E	R
5	R	■	A	S	■	I	C	I	■	I	R	E
6	I	C	I	■	A	S	I	L	E	S	■	R
7	F	E	R	M	A	I	T	■	M	M	E	■
8	I	T	E	■	R	E	E	L	■	E	P	I
9	E	O	■	N	O	■	R	O	S	■	I	L
10	R	I	S	■	N	A	■	R	O	U	T	E
11	■	N	U	S	■	R	I	C	I	N	■	O
12	D	E	C	E	L	E	R	A	T	I	O	N

La sécurité Familiale souhaite BONNE FÊTE à ses membres suivants

SAMEDI, 22 juillet

M. Armand BERUBE, Beaumont
Sr Madeleine CLOUTIER, c.s.c., Edmonton
Mme Alice COTE, Edson
R.P. Gérard LABONTE, o.m.i., Winterburn
Mme Yolande SERVANT, Guy

DIMANCHE, 23 juillet

R.P. Louis COLLIN, o.m.i., Falher
R.P. Joseph JEAN, o.m.i., Desmarais

LUNDI, 24 juillet

M. Léonidas CAFRIN, Thérien
Mme Jacqueline CLOUTIER, Donnelly
R.P. Eugène FOURNIER, o.m.i., Valleyview
M. Laurent LAMOUREUX, Mclennan
Sr Hélène LEVASSEUR, s.c.s., Trochu
M. Gilbert PROULX, Bonnyville
M. Roland REQUIER, Falher
M. Léo Paul SOUCY, Falher
Mlle Paulette TROTTIER, Edmonton
M. Albert VAN HECKE, Bremner

MARDI, 25 juillet

M. Wilfrid DECHAINE, Mallaig
M. Arthur JUBINVILLE, Fort Kent
M. Georges MICHAUD, Mallaig
M. André Paul NOLETTE, Girouxville
M. Mario OUELLET, La Corey
Mlle Juliette ST-LAURENT Jean-Côté

MERCREDI, 26 juillet

M. Eddie PARENT, Jean-Côté
M. Jean-Louis THIBEAULT, Edmonton

JEUDI 27 juillet

Sr Marguerite-Marie BELLEFONTAINE, F.J., Lac La Biche
Mlle Suzanne BUGEAUD Edmonton
M. Laurent HURTUBISE, St-Paul
M. l'abbé Réal LEVASSEUR, Rome
R.P. James LYNCH, o.m.i., Edmonton
M. Albert MENARD, Fort McMurray
Mme Marie-Anne PELCHAT, St-Paul

VENDREDI, 28 juillet

Sr Madeleine CLOUTIER, a.s.v., Edmonton
M. Raymond CROTEAU, Bonnyville
M. Jules JOURNAULT, Lafond
M. Robert LEROUX, Edmonton
Mme Françoise LUSSIER, Tangente
M. Daniel TREMBLAY, Marie Reine

Cartes d'affaires professionnelles

Pour adultes seulement

Il y a deux mois les animateurs du SAS ont envoyé 140 copies d'une lettre circulaire concernant les possibilités d'établir un mouvement provincial de jeunes Franco-albertains. Ces lettres furent envoyées à des jeunes qui avaient été impliqués dans des activités telles que le "Happening Culturel" de Bonnyville, des sessions d'animation, sessions de leadership, stage pascal, troupe de théâtre, voyage-éclair, etc. On adressa la même lettre aux Conseils Etudiants des écoles de St-Paul, Bonnyville, Donnelly, Falher, Fort Kent, Morinville, Legal, Académie Assomption, Secondaire St-Jean et aux trois clubs de jeunes: le Rouet à Falher, les Anti-Coquilles de Bonnyville et les Francs-Parleurs de St-Paul.

Nous avions hâte de recevoir des réponses et voir les réactions. Les voici:

	ENVOYEES:	RECUES:
Région de Bonnyville:	22	3
Région de St-Paul:	27	4
Région de Rivière-la-Paix	55	9
Région d'Edmonton	22	7
Conseils étudiants	9	0
Clubs de jeunes	3	0

C'est curieux de constater que des 9 lettres reçues de la région de Rivière-la-Paix aucune ne venait de Falher.

C'est encourageant de voir que les jeunes ne sont pas plus intéressés que les adultes.

C'est signe que les Conseils étudiants et clubs de jeunes ne répondent même pas à leur correspondance exception faite aux subventions du Secrétariat d'Etat.

Vous êtes peut-être intéressé à savoir ce que les 22 ont répondu. Voici les questions et réponses:

EST-CE NECESSAIRE D'AVOIR UN MOUVEMENT PROVINCIAL DE JEUNES FRANCO-ALBERTAINS? Oui: 21 Non: 1

QUI POURRAIT PARTICIPER:
Jeunes du secondaire: 21
Jeunes universitaires: 16
Jeunes travailleurs: 16

QUAND PEUT-ON COMMENCER?
En juillet: 4
En septembre: 17

POURQUOI?
Politique: 4
Educationnel: 13
Social: 14
Culturel: 18
Récréatif: 17

COMMENT?
Avec un comité provisoire: 5
Avec des élections générales:5
Avec des représentants des régions: 16

Parmi les 22 qui ont eu la bonté de répondre il eut des commentaires qui pourraient être bon de noter, tels que:

- "pas de politique"
- "politique seulement; c'est très nécessaire mais jamais trop radical"
- "Je ne veux pas un mouvement qui se mêlera dans les affaires de l'ACFA et de la politique"
- "on pourrait avoir la première rencontre à Morinville lors du colloque franco-albertain des 3-4-5 novembre"
- "si cette organisation est pour bien marcher, il devrait y avoir des adultes"
- "devrait avoir des rallyes provinciaux et régionaux"
- "est-ce nécessaire d'avoir un mouvement pour voir l'importance de notre langue et culture?
- "le français c'est notre "hang-up"
- "ayant observé l'intérêt des jeunes envers notre club de jeunes, cité étudiante et autre, je trouve que la majorité des jeunes ne sont pas intéressés aux clubs déjà établis alors je je ne vois pas comment il pourrait y avoir un intérêt au niveau provincial".

Il est très curieux de voir que 16 des 21 sont d'accord avec le principe d'avoir des représentants de chaque région pendant que leurs représentants autant sur les conseils étudiants que dans les clubs de jeunes n'ont même pas assez de maturité pour répondre à leur correspondance.

La réponse négative démontre-t-elle la pensée des 103 individus et des 12 conseils étudiants et clubs des jeunes qui n'ont pas répondu?

Il serait peut-être bon de se souvenir que pendant les années 50 un mouvement provincial sous le nom de "Relève Albertaine" fit faillite après 4-5 ans. Pendant les années 60 un autre mouvement provincial sous le nom de l'ACFA Junior a aussi fait faillite après seulement 2 ans. Pendant les années 70, un autre mouvement provincial ne peut même pas démarrer. C'est avorté. C'est mort!!!

Quand on pense aux $$ qui sont dépensés par le Secrétariat d'Etat pour subventionner les clubs de jeunes, les sessions de leadership, le stage de formation en juillet 72, voyage VIA, programme d'Animation, Théâtre Français, Toutimage, ACFA, etc...! L'ancien proverbe dit que l'argent n'achète pas le bonheur, le nouveau proverbe dit que l'argent n'achète pas la minorité francophone albertaine déjà assimilée.

Et s'il fallait que...

Eh oui, s'il fallait que les francophones deviennent comme des objets de musée. Cette réflexion nous est venue alors que nous étions en pleine atmosphère de Stampede à Calgary. En effet, à une extrémité du terrain le visiteur arrive dans "le coin des Indiens". Une occasion fantastique de mieux connaître les Indiens et leurs coutumes, me direz-vous. Oui une occasion fantastique de mieux connaître les Indiens: nous pouvons nous approcher d'eux, les voir de près, les toucher, les sentir, leur parler du passé: "à quoi ça servait ça" "avec quoi ça été fait ça", "Ah! cela doit être vieux". Et le bon Indien répond gentiment à toutes ces questions en tournant à gauche, à droite, penchant la tête afin que les curieux puissent toucher le bout de ses plumes.

C'est vraiment dégoûtant de voir comment les blancs ont fait avec les Indiens des objets de musée. Nous leur donnons un petit carré de foin sur le terrain du cirque et nous les blancs, êtres supérieurs, nous nous amusons avec cette vie artificielle des Indiens, après leur avoir enlevé tous leurs droits ou presque. Si un Indien veut vivre décemment n'est-il pas obligé de devenir un anglophone d'Amérique du Nord? Et pourtant, il est un être humain qui a vécu une expérience historique complètement différente de l'anglophone. Mais par quelques petites subventions nous l'avons assez bien aliéné qu'il doit accepter d'être "objet de show américain".

Notre situation en tant que groupe francophone n'est peut-être pas rendu à ce point. Mais attention, nous acceptons quelques petites subventions pour maintenir nos chants et nos danses, mais où en sommes-nous avec nos droits linguistiques dans nos écoles, où sont nos institutions économiques, où sont nos représentants francophones au niveau politique?

Est-ce que nous ne nous préparons pas nous aussi, un "petit carré de foin pour le show américain" ... avec les subventions?



Pourquoi le Conseil Régional de Rivière-la-Paix n'a t'il pas encore envoyé la liste des membres délégués au Conseil Général de l'ACFA provinciale?

Qu'arrive-t-il au CCRP? (Comité Citoyens Rivière-la-Paix)?

Comment se fait-il que les animateurs ne sont pas invités à la prochaine réunion du Bureau de direction du Service Animation Sociale?

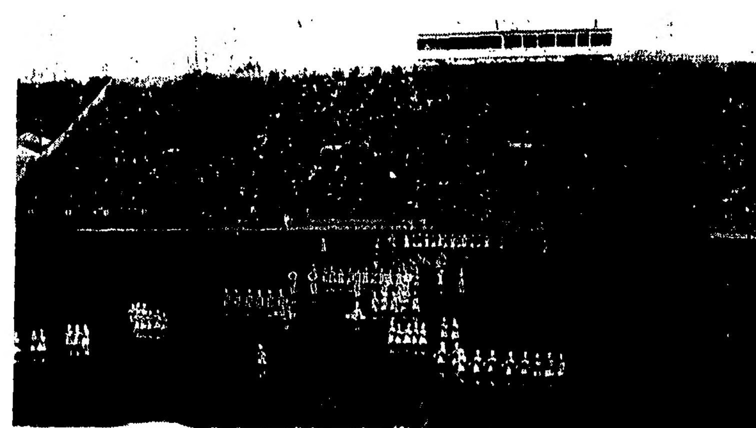
Le monde du sport

Les leçons d'une défaite

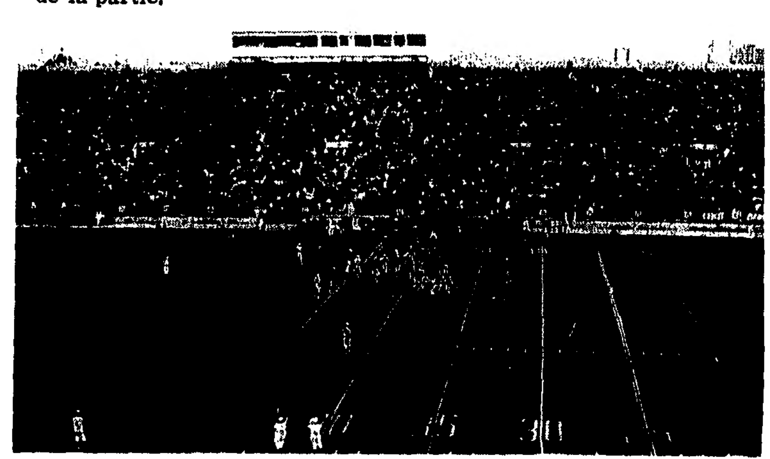
Que dire de la partie de football qui a mis aux prises les Alouettes de Montréal contre les Esquimos d'Edmonton? Le spectacle de la mi-temps fut peut-être le moment le plus intéressant de la partie. A part cela nous avons vu évolué un quart-arrière plein de promesses en la personne de King Corcoran des Alouettes. La première demie, exception faite de quelques belles passes complétées de Corcoran, fut terne et ne donna que peu de chances aux partisans des Esquimos de les applaudir; quant à la deuxième, elle fut une suite d'erreurs, de jeux non-complétés. Dave Cutler, le botteur de précision des Esquimos, devait clore la partie comme elle s'était jouée, en ratant un botté de placement à quelques verges des buts des Alouettes, placement qui aurait donné la victoire aux Esquimos.

Que penser de cette première partie des Esquimos à domicile. Nous ne savons pas ce que le gérant des Esquimos a voulu prouver en faisant jouer son équipe régulière (celle de l'an dernier). Si les parties hors concours servent à juger de la valeur des recrues, ce n'est pas en les faisant jouer sur le banc que la direction pourra savoir ce qu'ils ont dans le ventre.

Somme toute, les partisans des Esquimos (il y en avait plus de 16 milles) ont vu à l'oeuvre la même équipe que l'an dernier et le résultat fut un échec. Depuis le départ du quart étoile, Jackie Parker, la direction nous dit que l'équipe est en train de se reconstruire. Ce n'est sûrement pas en faisant jouer les mêmes joueurs que l'an dernier qu'elle y parviendra.



Le spectacle de la mi-temps fut sans contredit le meilleur moment de la partie.



Un autre jeu raté. En somme ce fut là l'histoire de toute la partie. Sauf quelques belles passes de King Corcoran, et l'interception qui mena au seul toucher des Esquimos, la joute ne suscita guère d'intérêt. Est-ce là un présage de la saison qui débutera le 1er août?

Un ancien de Rivière-la-Paix

Swanson a été nommé entraîneur de l'équipe des Rustiers de Red Deer. Il succède à Alf Cadman qui a vendu l'équipe de la ligue junior de l'Alberta à un groupe de commerçants de Red Deer.

Swanson est bien connu dans le district de Rivière-la-Paix où ces équipes ont remporté 4 championnats provinciaux.

L'Ouest s'impose

Les athlètes de l'Ouest canadien ont remporté les grands honneurs au cours des championnats canadiens de pentathlon et de décathlon qui ont été disputés à Edmonton en fin de semaine.

Dianne Jones de Saskatoon a remporté le championnat de pentathlon pour femmes sur Jenny Meldrum de Toronto, tandis que Gerry Moro de Trail, C.B. a facilement décroché le championnat de décathlon pour hommes.

Le trio fera partie de l'équipe olympique canadienne.

Au hockey

Le joueur de centre de 20 ans, Brian Ogilvie, qui a évolué avec l'équipe des Oil Kings d'Edmonton de la ligue de l'Ouest canadien la saison dernière a annoncé à Red Deer hier, avoir signé un contrat d'une durée de 3 ans avec l'équipe des Black Hawks de Chicago de la ligue nationale.

Ogilvie a fait ses débuts dans le hockey junior avec l'équipe des Rustlers de Red Deer, de la ligue junior de l'Alberta.

Au baseball

Les Blue Willows d'Edmonton ont remporté le championnat junior de l'Alberta durant le tournoi qui a mis aux prises 7 équipes à Stettler au cours de la fin de semaine.

Douze joueurs des Blue Willows et 6 des autres équipes qui ont participé au tournoi formeront le club qui représentera l'Alberta aux championnats juniors canadiens qui seront disputés à Québec plus tard durant ce mois.

xxxxxxxxx

Dans la ligue de baseball majeur de l'Alberta, les Giants de Calgary ont défait les Tigers d'Edmonton au compte de 12 à 4 en 13 manches au parc Renfrew dimanche après-midi.

Le compte était égal à 4 - 4 à la 13ième manche lorsque 9 joueurs des Giants croisèrent le marbre.

A Calgary

L'équipe des Devons de Moose Jaw, championne de la ligue de la Saskatchewan la saison dernière, a été la première choisie parmi 8 équipes qui participeront au tournoi de baseball annuel de Calgary qui sera disputé les 28, 29 et 30 de ce mois. Les prix du tournoi se totalisent à $5,400.